



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE JOLIETTE

17-12-2018

**27<sup>e</sup> SÉANCE  
CONSEIL 2017-2021**

---

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 17 décembre 2018 à 19 h à la salle du conseil située au 614, boulevard Manseau à Joliette

---

Sont présents :

- M. Luc Beauséjour, conseiller
- Mme Claudia Bertinotti, conseillère
- Mme Danielle Landreville, conseillère
- M. Richard Leduc, conseiller
- M. Yves Liard, conseiller
- M. Patrick Lasalle, conseiller
- M. Patrick Bonin, conseiller
- M. Alexandre Martel, conseiller

Formant quorum sous la présidence de : M. le Maire Alain Beaudry

1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte par M. Alain Beaudry, maire. Est également présente Me Mylène Mayer, greffière, laquelle agit à titre de secrétaire.

2 **18-628 – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Claudia Bertinotti, appuyé par le conseiller Richard Leduc et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée et vérification des présences et du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des prévisions budgétaires et du programme quinquennal d'immobilisations
4. Adoption du budget pour l'année 2019
5. Adoption du programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2019-2020-2021-2022-2023
6. Période de questions
7. Date et heure de la prochaine assemblée



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE JOLIETTE

17-12-2018

8. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil

3 **PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Monsieur le maire présente une allocution concernant le budget 2019 ainsi qu'une rétrospective de l'année 2018.

Monsieur le conseiller Yves Liard, président de la commission des Finances, informe les personnes présentes des principales données budgétaires pour l'année 2019, ainsi que du programme quinquennal d'immobilisations 2019 à 2023.

4 **18-629 – ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2019**

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Yves Liard, appuyé par le conseiller Luc Beauséjour et unanimement résolu :

**QU'UN** montant de 2 500 000 \$ provenant du surplus libre au 31 décembre 2018 soit affecté aux activités financières pour l'année 2019.

**D'ADOPTER** le budget pour l'année 2019 tel que plus amplement décrit dans le document intitulé « Prévisions budgétaires 2019 » annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**DE PUBLIER** le budget 2019 conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil

5 **18-630 – ADOPTION DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2019-2020-2021-2022-2023**

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Yves Liard, appuyé par le conseiller Luc Beauséjour et unanimement résolu :

**D'APPROUVER** le programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2019-2020-2021-2022 et 2023, au montant de 106 704 000 \$ selon le document annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE JOLIETTE

17-12-2018

6

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les médias à poser des questions aux membres du conseil suivant la procédure prévue à la réglementation municipale.

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser des questions aux membres du conseil selon la procédure prévue à la réglementation municipale.

7

**DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE**

La prochaine assemblée ordinaire se tiendra ce soir à 19 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Joliette.

8

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 19 h 19.

ALAIN BEAUDRY,  
Maire

MYLÈNE MAYER,  
Greffière